Office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Lettre d'Information

de l'Office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne

N°85 (Bimensuelle)

Vendredi 2 octobre 2020

PLACE AU TOUR DES COMMUNES DE L'OSARC

De gauche à droite : Philippe Bouclet (Vice-président de l'OSARC), Philippe Grand (président de l'OSARC), Jean Claude Chireux (Maire de Jonquières), Alain Dennel (Adjoint au Maire).

Quelques jours après la fin du Tour de France, l'Office des sports de l'agglomération de la région de Compiègne (OSARC) a lancé son tour des communes adhérentes, qui comptera lui aussi 21 étapes (voir le chiffre). Il a débuté jeudi 24 septembre à Jonquières.

Comme chaque année, autour de Philippe Grand (président de l'OSARC), les membres du comité directeur du ''Club des clubs'' rencontrent les Maires et adjoints des communes adhérentes. L'occasion d'échanger sur le sport et les différentes actions menées par les communes et l'OSARC.

Le Chiffre 21

21 communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne sont adhérentes à l'OSARC : Armancourt, Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoix, Compiègne, Janville, Jaux, Jonquières, Lachelle, La Croix Saint Ouen, Margny-les-Compiègne, Néry, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Saint-Vaast de Longmont, Saintines, Venette, Verberie, Vieux-Moulin. Seul Le Meux n'a pas rejoint l'OSARC.

LES PROCHAINES ETAPES	
Verberie	Lundi 5 octobre à 18h30
Janville	Mardi 6 octobre à 10h00
Béthisy-Saint-Pierre	Mardi 6 octobre à 11h30
Armancourt	Lundi 12 octobre à 18h30
Venette	Mardi 13 octobre à 10h00
Saintines	Mardi 13 octobre à 11h30
Saint-Vaast-de-Longmont	Lundi 19 octobre à 18h30
Bethisy-Saint- Martin	Mardi 20 octobre à 10 heures
Jaux	Mardi 20 octobre à 11h30
Clairoix	Lundi 26 octobre à 18h30
Vieux-Moulin	Mardi 27 octobre à 10h00
Néry	Mardi 3 novembre à 10h00
Lachelle	Mardi 10 novembre à 10h00

Suivez nos actualités

www.offisport.com

OSARC OSCAR

OSARC

Nouvelle saison, nouvelle formule. La rubrique ''J'aime / J'aime pas'' s'efface. Place désormais à ''3 questions à …''

3 QUESTIONS À…

Raphaël Catrain

Président de l'Amicale Sportive de Saint-Sauveur

Pourquoi devient-on président d'un club à 38 ans ?

Déjà par envie, car je suis très attaché à ce club et à son histoire. D'ailleurs, c'est aussi un clin d'œil car mon grand-père, André Danne, qui a occupé ce poste à son époque. Ce n'est pas facile tous les jours, mais je prends beaucoup de plaisir. J'aime voir les licenciés s'amuser et jouer. Par contre, je découvre le côté administratif qui est compliqué à gérer, surtout actuellement avec la crise sanitaire.

Est-ce que vous avez encore le temps de jouer ?

Oui, avec la réserve. De toute façon, le football, c'est ma passion, je ne me voyais pas arrêter. Je suis aussi licencié au club de badminton de Verberie.

Est-ce que vous aimez cuisiner ?

Pas du tout. En fait, je ne sais pas cuisiner. Je fais juste des pâtes de temps en temps et de la purée. Mais en sachet, je n'épluche pas des pommes de terre.

PARTICULARITE : L'INTERVIEWER DESIGNE LE PROCHAIN INTERVENANT
Raphaël Catrain a choisi Sophie Schwarz (Adjointe au Maire de Compiègne)

Actualités

Contact : 06 52 94 92 82

Le RMC sur la bonne fréquence

L'OSARC est à l'écoute des clubs via le RMC (Rendez-vous Mensuel des Clubs).
Si vous souhaitez être reçus pour exposer la situation de votre club, un projet, une difficulté… n'hésitez pas à nous contacter (06 52 94 92 82 ; contact@offisport.com).
Un rendez-vous sera organisé avec **Jean-François Caux et Laurent Tonello**, les deux vice-présidents de l'OSARC chargés du suivi des clubs. Selon vos demandes, des responsables municipaux seront également conviés à cet entretien pour que la discussion soit la plus constructive possible.

Laurent Tonello et Jean-François Caux chargés du suivi des clubs pour l'OSARC

Les festivités de Paris-Roubaix annulées

Si le 44e départ à Compiègne de Paris-Roubaix, dimanche 25 octobre, est maintenu. Les festivités prévues la veille sont toutes annulées en raison des conditions sanitaires.
C'est le cas du 23e salon de Paris-Roubaix, organisé par l'OSARC, de la traditionnelle présentation des coureurs et de l'ensemble des courses prévues par Compiègne Sports Cyclistes pour les jeunes et les adultes.

Info subvention

Pour les associations sportives de **Compiègne**, les dossiers de demande de subvention doivent être retournés à la direction des affaires financières de la mairie avant **vendredi 13 novembre.**
Le formulaire doit être téléchargé via le lien :
https://www.agglo-compiegne.fr/vie-associative

Au plus près des clubs et des communes

Les membres du comité directeur de l'OSARC assistent dès que possible à vos manifestations, lorsque nous y sommes invités.

Jean-François Caux (OSARC, à gauche) avec Miloud Zouaoui, à la fois président et athlète de l'ASPTT Compiègne.

Claude Perdrix (à droite) a représenté l'OSARC lors de l'AG de Compiègne Volley menée par son président Jean-Luc Deresmes (à gauche).

L'AG de l'association des grimpeurs compiégnois présidé par Sébastien Hager (à gauche) a été suivie par Jean-François Caux (à droite).

LA PROCHAINE AG
Vendredi 9 octobre
18h30 : Skating Club Compiègne Oise, salle de réunion n°2 de l'annexe de l'hôtel de ville de Compiègne.

Actualités

Contact : 06 52 94 92 82

Pas d'édition 2020 pour ''Les chemins de l'impératrice''

En raison de la situation sanitaire, l'Office des Sports de l'ARC a pris la décision d'annuler son trail ''Sur les chemins de l'impératrice'' prévu samedi 7 novembre. Avec nos partenaires et les clubs de la VGA Compiègne, l'AS Verberie et l'AC Margny nous espérons pouvoir renouer avec l'épreuve en 2021

Le Téléthon est lancé

Le coup d'envoi du Téléthon 2020 a été donné mardi 22 septembre à Compiègne lors d'une réunion de préparation en présence de plusieurs associations dont l'OSARC. Quasiment dans la foulée, vendredi 25 septembre, ont eu lieu les 20 heures moto de Venette (photo ci-dessous à droite) dédiées au Téléthon et organisées par le Rando Trail Compiégnois.

Entourée de Christian Tellier (adjoint au Maire de Compiègne) et Jean-François Caux (trésorier de l'AFM Téléthon pour la ville de Compiègne), Sylvie Ringuet (OSARC) a participé à la réunion de lancement du Téléthon 2020.

Hugo Muller, un champion à l'Aéro club Compiègne-Margny

Pilote au sein de l'Aéro Club de Compiègne-Margny depuis qu'il a 14 ans, Hugo Muller (29 ans) a récemment remporté le titre de Champion de France de rallye aérien en catégorie honneur. Un succès qui lui permettra d'évoluer en Élite la saison prochaine.
Le rallye aérien se pratique en équipage à deux. Le but est de suivre une navigation à la seconde près, tout en positionnant sur sa carte des photos de repères au sol.

Hugo Muller (à droite) a effectué son vol avec Hervé Mouterde, licencié dans un autre club.

Monique le mérite bien

Figure emblématique du Stade compiégnois Basket-Ball (SCBB), Monique Baronick a été mise à l'honneur lors de l'Assemblée générale de la Ligue des Hauts-de France, samedi 26 septembre. Elle a reçu la médaille d'Or de la Fédération pour son engagement et son dévouement.

Monique Baronick encadre notamment les jeunes du SCBB.

Celle-ci lui sera officiellement remise au sein de son club. Une récompense méritée, car à 73 ans Monique est toujours là pour enseigner le basket et accompagner les licenciés chaque week-end.
Bravo Monique !

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Pleins feux

Contact : 06 52 94 92 82

L'US Verberie quatre à quatre

C'est qui ?

L'Union Sportive de Verberie

C'est quoi ?

Il s'agit du club de football de Verberie. Il a été créé il y a quatre ans, soit une année après la disparition du CS Verberie. Il compte actuellement 85 licenciés répartis en 6 équipes dont 4 en jeunes. Depuis la création du club, l'équipe senior a déjà trois accessions au niveau supérieur et évolue désormais en Départemental 3.

C'est où ?

Les rencontres et entraînements se déroulent au stade municipal de Verberie.

À savoir

Ce dimanche, l'US Verberie disputera pour la première fois de sa jeune histoire le 4e tour de la Coupe de France. Une performance assez rare pour un club de ce niveau. Les Sautriauts accueilleront (15 heures) à cette occasion Valois-Multien une formation évoluant en Régional 1

Depuis la création du club, l'équipe fanion a connu trois accessions.

L'anecdote

L'équipe dirigeante de l'US Verberie s'investit dans la vie de la commune, des actions ont été menées durant l'été avec les centres de loisirs pour initier les jeunes à la pratique du football sous la houlette des éducateurs du club. L'US Verberie participe également aux différentes manifestations comme le forum des sports.

Le bureau

Président : Philippe Lintot
Secrétaire : Amaro Garette
Trésorière : Carinne Guillot

Contact

verberie.u.s.582163@lfhf.fr

06 87 81 11 10

Union Sportive de Verberie

L'affiche du match de dimanche.

L'US Verberie compte quatre équipes de jeunes et s'investit en menant des actions au sein des accueils de loisirs de la commune.

Durant l'été, les dirigeants ont rafraichi les installations.

À votre tour !

Si vous souhaitez mettre en avant votre association, contactez-nous :
06 52 94 92 82
contact@offisport.com

Actualités Club fidélite

Contact : 06 52 94 92 82

Vous voulez vous former? Passez par l'OSARC et le groupe MAB

Notre partenaire le **Groupe MAB** propose des formations à l'ensemble des membres du Club fidélité de l'OSARC, mais aussi aux clubs des communes adhérentes. Celles-ci sont gratuites et peuvent concerner tant vos salariés que vos adhérents. Si vous souhaitez découvrir le catalogue de ces formations et avoir de plus amples informations, contactez-nous : 06 52 94 92 82, contact@offisport.com.

De gauche à droite : Sylvie Ringuet (OSARC), Marc-Antoine Brekiesz (directeur du groupe MAB), Philippe Grand (président de l'OSARC), Valentine Dupré (Groupe MAB).

Le Crédit Agricole toujours à nos côtés

Comme l'ensemble de nos partenaires, l'agence Compiègne centre du **Crédit Agricole** dirigée par Éric Barnier prend toujours du temps pour répondre à nos demandes. N'hésitez pas à les solliciter, vous pourrez, comme nous, comptez sur eux.

De gauche à droite :Walter Ignasiak (OSARC), Sylvie Ringuet (OSARC), Philippe Grand (président de l'OSARC), Éric Barnier (Directeur de l'Agence Compiègne centre du Crédit-Agricole).

Le Bistrot de Flandre pense à vous

Partenaire historique **Jean-Marc Graindorge,** patron du **Bistrot de Flandre,** n'oublie jamais l'OSARC mais aussi les clubs adhérents. Il nous a ainsi remis plusieurs bons de réductions qui seront à gagner lors de prochaines manifestations.
Par ailleurs et comme c'est le cas depuis le confinement, le Bistrot de Flandre vous propose toujours des menus à emporter. Ainsi que, petite nouveauté, des plateaux de fruits de mer à déguster sur place ou chez vous.
N'hésitez à leur rendre visite ou à les contacter : **03 44 83 26 35**

De gauche à droite :Philippe Grand (président de l'OSARC), Jean-Marc Graindorge (Bistrot de Flandre), Yvon Delarue (responsable marketing de l'OSARC).

Samedi, c'est soirée foot au Majestic

Notre partenaire le **Cinéma Majestic Compiègne** organise ce samedi 3 octobre (20 heures) un ciné-rencontre autour du documentaire ''Les joueuses. '' Celui-ci concerne l'équipe féminine de football de l'Olympique Lyonnais, en présence de la réalisatrice Stéphanie Gillard.

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Le club fidélité

Contact : 06 52 94 92 82

Merci aux partenaires du Club Fidélité de l'OSARC

Au cœur du Malt 03 44 66 87 00
Avisofi 03 44 44 44 00
Bistrot de Flandre 03 44 83 26 35
Caprice Lingerie 03 44 40 16 51
Centre commercial Carrefour 0 826 25 32 35
Cinéma Majestic 0 800 11 12 13
Crédit Agricole 0 800 11 12 13
Décathlon 03 44 90 75 00
Direct Optic 03 44 97 14 55
Flunch 03 44 83 22 07
VH bières 06 15 09 91 45
Formul' Club 03 44 15 44 48
Delabarre Formation 03 44 40 18 17
Etablissements Bérard 03 44 92 29 00
Garage BCB 03 44 40 30 85
Groupe Mab 09 87 38 20 85
Hôtel Mercure 03 44 30 30 30
La bourse des Affaires 03 44 09 07 07
Leader light events : 06 64 72 17 27
Mental Works 03 44 86 22 55
Pano sign'Service 03 44 20 03 52
Park Nautic de Verberie 06 09 20 02 70
Picardie Médical 03 44 86 04 98
Première classe hôtel 03 44 90 19 27
Rapid'Flore 03 44 36 76 40
Saint-Merri Compiègne 03 44 36 40 00
Sidonie Production 03 44 97 18 23
Speed Park 06 12 35 81 74
Super U Thourotte 03 44 30 44 80
Vision Text : 06 03 35 98 05
Hôtel Restaurant Campanile 03 44 20 42 35

Le gymnase de Saintines.

Communication des clubs

Contact : 06 52 94 92 82

LES CLUBS DE L'OSARC VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS...

Cette page clôture chaque newsletter bimensuelle de l'OSARC. Elle est ce que les clubs affiliés à travers leurs communes adhérentes, ou les communes de leur propre initiative, en font. Elle annonce tous les événements qui nous sont directement communiqués. Si vous souhaitez présenter votre manifestation, adressez-nous un email (contact@offisport.com).

Samedi 3 octobre

Tennis de table

Journée de découverte avec des animations.
De 10 heures à 17 heures au gymnase de Venette.

Venette-Margny tennis de table

Samedi 3 septembre

Cyclisme

10e brocante " special vélo" (BMX, VTT, Vélo de route, vétements, accessoires)
À partir de 14 heures
À la piste de BMX de Clairoix

BMX Compiègne-Clairoix

Dimanche 4 octobre

Cyclisme

Course cycliste de Compiègne Bellicart
Premier départ à 13h30 avenue Louis Barbillon à Compiègne

Compiègne Sports Cyclistes

Dimanche 4 octobre

Football

JSA Compiègne-Lacroix – Pont-Sainte-Maxence
15 heures au stade Albert-Cuif à La Croix Saint Ouen

JSA Compiègne-Lacroix

L'ouverture au public et la tenue de ces manifestations sont liées à la situation sanitaire.
Le cas échéant, des protocoles seront à respecter pour y assister.

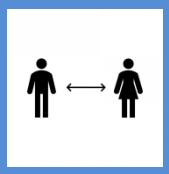

À l'agenda de l'OSARC

(sous réserve)

Jeudi 19 novembre : Soirée "VIP" de l'OSARC

Samedi 30 novembre : Conseil de l'Office des Sports de l'ARC

Mercredi 9 décembre : XXIVe Festival des Picantins

Mesures sanitaires en vigueur dans le département de l'Oise

Nouvelles mesures

en vigueur à partir du 29 septembre 2020 pour une durée de 15 jours

Port du masque obligatoire dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants

limiter la propagation du virus dans les zones densément peuplées

Evènements festifs et familiaux dans les établissements recevant du public : limitation à 30 personnes
(dans tout le département)

éviter les situations où le respect des gestes barrière est rendu plus difficile

Interdiction des buvettes et points de restauration debout
(dans tout le département)

éviter les situations où le respect des gestes barrière est rendu plus difficile

Rassemblements statiques dans les parcs, jardins, plans d'eau et à leurs abords : limitation à 10 personnes
(dans tout le département)

limiter les contacts pour éviter la propagation du virus

Braderies, foires, brocantes, vides-grenier et vente au déballage : limitation à 200 exposants
(en extérieur, dans tout le département)

limiter les contacts pour éviter la propagation du virus

Interdiction de vente d'alcool à emporter à partir de 00h30 à 6h00
(dans tout le département)

éviter les situations où le respect des gestes barrière est rendu plus difficile

Rappel des mesures en vigueur

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, port du masque obligatoire :

- autour des entrées et sorties des **centres commerciaux et sur les parkings**
- aux abords des **établissements scolaires**
- dans les **marchés** couverts et non couverts
- dans les **rassemblements publics de plus de 10 personnes soumis à déclaration**
- dans tous les **établissements recevant du public** tels que les salles des fêtes, magasins, lieux de culte, bibliothèques, etc.

Déclaration obligatoire

Les rassemblements à caractère festif, culturel, économique, sportif ou mémoriel rassemblant de manière simultanée plus de 10 personnes doivent être déclarés en préfecture ou en sous-préfecture (braderies, brocantes, vide-greniers, fêtes publiques qu'elles soient foraines, communales ou patronales, les animations de rues et les festivals culturels).